

Rapport commission MI – St-Mathieu – Crédit d'études pour les aménagements extérieurs co-financés privés/public MI 4-2021-11

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire les 17 mai 2021, 30 août 2021 et 27 septembre 2021, la commission MI a étudié la demande de crédit d'études pour les aménagements extérieurs co-financés privés/public d'un montant de CHF 365'000.-

En préambule il est rappelé l'existence d'une convention liant la Commune de Bernex pour 51% et les promoteurs pour 49% en ce qui concerne l'étude de l'aménagement des espaces extérieurs et des cheminements publics dans le cadre du PLQ St-Mathieu, ceci dans le but d'avoir la maîtrise des Espaces Publics sur cette zone.

La convention cadre est signée, les promoteurs supportant le risque financier relatif à cette étude. Le projet correspond aux demandes de la Commune.

Par ailleurs le tunnel de liaison pour le parking du lot D (centre artisanal) est imposé pour l'OCT et à la charge de la Commune.

Historique des demandes de crédit concernant le PLQ St-Mathieu.

En 2017 une demande de crédit pour une image directrice des Espaces Publics de St-Mathieu est votée.

En 2018, une demande de crédit pour un crédit d'étude concernant les espaces publics de la route de Pré-Marais et la place de Pré-Marais est votée.

La demande 2021 qui nous occupe aujourd'hui concerne le crédit d'étude des espaces publics du mail, des Suzettes, de la montée de Pré-Marais et de la placette.  
Devra suivre une demande de crédit pour la réalisation de ces espaces publics.

La demande de crédit présentée le 17 mai 2021 amène des questions sur la temporalité de cette demande, l'étude ayant déjà été engagée par les promoteurs.

Le Conseiller administratif Cyril Huguenin apporte la réponse que le temps politique est plus lent que les privés et que le désir de tous est que des Espaces publics de qualité soient livrés en même temps que les immeubles.

Une commissaire trouve les montants très élevés, il est répondu qu'ils correspondent aux normes SIA. Un autre commissaire insiste sur l'importance et le souci particulier à apporter aux plantations. Suite à cette discussion il est proposé un retour dans les groupes.

En séance du 30 août 2021, un commissaire demande à voir la convention, qui n'est à priori pas finalisée. Les subventions du FIDU et FIE ne sont pas déposées, il est répondu que c'est impossible avant l'étude.

La commission passe au vote, mais par la suite de nombreuses questions se posent, une confusion des projets 2017, 2018 et 2021 amènent à une incompréhension de cette demande de crédit. Face

aux différentes questions, le Conseiller administratif, en accord avec le président de la commission, a décidé de remettre cette demande de crédit à l'ordre du jour de la séance suivante afin d'apporter les précisions demandées.

Le 27 septembre 2021, la demande de crédit est expliquée avec schémas des espaces publics concernés et articles de la convention, ce qui répond aux questions encore en suspens.

Il est précisé que le tunnel de liaison est entièrement à la charge de la Commune de même que l'éclairage qui concerne le lot D. La placette est quant à elle co-financée.

Un commissaire s'interroge sur le choix du bureau d'étude par les promoteurs, effectivement ceux-ci ne sont pas soumis aux Marchés publics, par contre la Commune participera au choix des mandataires pour la réalisation.

Sur la base de ces nouveaux éléments, la commission remercie M. Cyril Huguenin et Jacques Zurbuchen d'avoir amenés ces explications permettant la compréhension de cette demande de crédit, et passe au vote.

Vote sur la base des éléments factuels, qui annule et remplace le vote du 30 août 2021.

La commission MI vous recommande par

**5 oui, 1 non, 1 abstention**

D'accepter la demande de crédit MI 4-2021-11 d'un montant de CHF 365'000.- concernant l'étude pour les aménagements extérieurs co-financés privés/public.

Bernex, le 1<sup>er</sup> octobre 2021

La rapporteuse  
Sandra Marconi